Fiche de données de sécurité

Référence FDS:	40-0087-3	**Numéro de version:**	1.00
Date de révision:	01/07/2021	**Annule et remplace la version du :**	Emission initiale

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
Colle Parquets Petites Lames

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Mastic.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: ADEO SERVICES 135 Rue Sadi Carnot - CS 00001.59790.RONCHIN.FRANCE

Téléphone: +33 3 59 31 53 00

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:
Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008, tel que modifié, relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE
Ne s'applique pas.

AUTRES INFORMATIONS:

Dangers supplémentaires (statements):

EUH210	La fiche de données de sécurité est disponible sur demande.
EUH208	Contient Triméthoxyvinylsilane. | 3-Aminopropyltriéthoxysilane. Peut produire une réaction allergique.
P501	Éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des déchets, conformément à la réglementation locale
La note L s'applique	

2.3 .Autres dangers

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances
Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	**Identifiant(s)**	**%**	**Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]**
Carbonate de calcium	(N° CAS) 1317-65-3 (N° CE) 215-279-6	50 - 80	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	(N° CAS) 64742-55-8 (N° CE) 265-158-7	1 - 5	Nota L Tox.aspiration 1, H304
Triméthoxyvinylsilane	(N° CAS) 2768-02-7 (N° CE) 220-449-8 (N° REACH) 01-2119513215-52	< 1	Skin Sens. 1B, H317 Liq. Inflamm. 3, H226 Tox. aigüe 4, H332
3-Aminopropyltriéthoxysilane	(N° CAS) 919-30-2 (N° CE) 213-048-4	< 1	Tox. aigüe 4, H302 Corr. cutanée 1B, H314 Skin Sens. 1B, H317

Tous les composants restants ne contribuent pas aux dangers de ce matériau. Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Aucun premier secours n'est anticipé.

Contact avec la peau:
Aucun premier secours n'est anticipé.

Contact avec les yeux:
Aucun premier secours n'est anticipé.

En cas d'ingestion:
Aucun premier secours n'est anticipé.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Pas d'exigences spécifiques concernant le stockage.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Carbonate de calcium	1317-65-3	VLEPs France	VLEP (8 heures): 10 mg/m3	

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)
VLEP
Valeurs limites de moyenne d"exposition
/

Valeurs limites biologiques
Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:
Aucun requis.

Protection de la peau/la main
Pas de gants de protection chimique sont requises

Protection respiratoire:
Aucun requis.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique::	Pâte
Couleur	Beige
Odeur	Odeur légère

Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de fusion / point de congélation	*Pas de données de tests disponibles.*
Point/intervalle d'ébullition:	>=120 °C
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	0,7 % en volume
Limites d'inflammabilité (UEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Point d'éclair:	>=100 °C [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données de tests disponibles.*
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	*la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)*
Viscosité cinématique	5 882,35294 mm²/s
Hydrosolubilité	Non miscible
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Pression de vapeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité relative	1,7 [*Réf. Standard :*Eau = 1]
Densité de vapeur relative	*Pas de données de tests disponibles.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	*Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation:	*Pas de données de tests disponibles.*
Teneur en matières volatiles:	*Pas de données de tests disponibles.*

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
Non déterminé

10.5 Matériaux à éviter:
Non déterminé

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	**Condition**
Methanol	Humidité

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Aucun effet sur la santé connu.

Contact avec la peau:
Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Contact avec les yeux:
Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion:
Aucun effet sur la santé connu.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	**Route**	**Organismes**	**Valeur**
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Carbonate de calcium	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Carbonate de calcium	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 3 mg/l
Carbonate de calcium	Ingestion	Rat	LD50 6 450 mg/kg
Triméthoxyvinylsilane	Cutané	Lapin	LD50 3 260 mg/kg

Triméthoxyvinylsilane	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 16,8 mg/l
Triméthoxyvinylsilane	Ingestion	Rat	LD50 7 120 mg/kg
3-Aminopropyltriéthoxysilane	Cutané	Lapin	LD50 4 290 mg/kg
3-Aminopropyltriéthoxysilane	Ingestion	Rat	LD50 1 570 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Carbonate de calcium	Lapin	Aucune irritation significative
Triméthoxyvinylsilane	Lapin	Irritation minimale.
3-Aminopropyltriéthoxysilane	Lapin	Corrosif

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Carbonate de calcium	Lapin	Aucune irritation significative
Triméthoxyvinylsilane	Lapin	Aucune irritation significative
3-Aminopropyltriéthoxysilane	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Triméthoxyvinylsilane	Cochon d'Inde	Non-classifié
3-Aminopropyltriéthoxysilane	Cochon d'Inde	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Triméthoxyvinylsilane	In vivo	Non mutagène
Triméthoxyvinylsilane	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Carbonate de calcium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 625 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Triméthoxyvinylsilane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	Avant l'accouplement - Lactation
Triméthoxyvinylsilane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000	Avant l'accouplemen

				mg/kg/day	t - Lactation
Triméthoxyvinylsilane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	Avant l'accouplement - Lactation
Triméthoxyvinylsilane	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1,8 mg/l	Pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Carbonate de calcium	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,812 mg/l	90 minutes

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Carbonate de calcium	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Triméthoxyvinylsilane	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL mg/l	14 semaines
Triméthoxyvinylsilane	Inhalation	système hématopoïétique | des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 2,4 mg/l	14 semaines
Triméthoxyvinylsilane	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 250 mg/kg/day	40 jours
Triméthoxyvinylsilane	Ingestion	Système endocrine | système hématopoïétique | Foie | système immunitaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	40 jours

Danger par aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point	Test résultat

					final	
Carbonate de calcium	1317-65-3	Algues vertes	Estimé	72 heures	EC50	>100 mg/l
Carbonate de calcium	1317-65-3	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	LC50	>100 mg/l
Carbonate de calcium	1317-65-3	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	>100 mg/l
Carbonate de calcium	1317-65-3	Algues vertes	Estimé	72 heures	EC10	>100 mg/l
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-55-8	Vairon de Fathead	Estimé	96 heures	LL50	>100 mg/l
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-55-8	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EL50	>100 mg/l
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-55-8	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEL	100 mg/l
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-55-8	Puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEC	10 mg/l
3-Aminopropyltriéthoxysilane	919-30-2	Bactéries	Expérimental	5,75 heures	EC50	43 mg/l
3-Aminopropyltriéthoxysilane	919-30-2	Autres crustacées	Expérimental	48 heures	LC50	580 mg/l
3-Aminopropyltriéthoxysilane	919-30-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	603 mg/l
3-Aminopropyltriéthoxysilane	919-30-2	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	331 mg/l
3-Aminopropyltriéthoxysilane	919-30-2	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	>934 mg/l
3-Aminopropyltriéthoxysilane	919-30-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	1,3 mg/l
Triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	Bactéries	Expérimental	5 heures	EC10	1,1 mg/l
Triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>957 mg/l
Triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	191 mg/l
Triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	169 mg/l
Triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	957 mg/l
Triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	28 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Carbonate de calcium	1317-65-3	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-55-8	Estimé Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	22 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique	OCDE 301B - Mod. CO2

					DBThO	
3-Aminopropyltriéthoxysilane	919-30-2	Estimé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	7.28 heures (t 1/2)	Méthode non standard
3-Aminopropyltriéthoxysilane	919-30-2	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	8.5 heures (t 1/2)	Méthode non standard
3-Aminopropyltriéthoxysilane	919-30-2	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	54 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301C
Triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	51 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OECD 301F - Manometric Respiro

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Carbonate de calcium	1317-65-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-55-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
3-Aminopropyltriéthoxysilane	919-30-2	Expérimental BCF-Carp	56 jours	Facteur de bioaccumulation	<3.4	OCDE 305E
Triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	Estimé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-2	Méthode non standard

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	Estimé Mobilité dans le sol	Koc	650 l/kg	Episuite™

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Avant l'élimination, consulter toutes les autorités et règlements applicables pour assurer la bonne classification. Eliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les contenants vides et propres peut être disposé comme des déchets non-dangereux. Consultez votre réglementation spécifique et les fournisseurs de services afin de déterminer les options disponibles et les exigences.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle du fabricant, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 10 Déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non réglementé pour le transport.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut des inventaires

Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

H332	Nocif par inhalation.

Raison de la révision:
Aucune information sur la révision n'est disponible

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.